**MARCHE PUBLIC DE SERVICES**

|  |
| --- |
| PROCEDURE :  MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE  ARTICLE 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics |
|  |
| **ACTE D’ENGAGEMENT** |
|  |
| OBJET DU MARCHE : **Marché d’exploitation et de maintenance des installations thermiques de type PFI, au collège Jeanne d’Albret à Pau.**  REPRESENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR : **M. Nicolas SAMBUSSY, Principal** |
|  |
| DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE : |

**TABLE DES MATIERES**

[ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE 3](#_Toc513818773)

[ARTICLE 2 : CONTRACTANT 3](#_Toc513818774)

[ARTICLE 3 : PRIX DU MARCHE – RETENUE DE GARANTIE - AVANCE – PAIEMENTS 6](#_Toc513818775)

[3-1 MONTANT DU MARCHE 6](#_Toc513818776)

[3-2 PRIX – MODALITES DE REGLEMENT – VARIATION 7](#_Toc513818777)

[3-3 VARIATION DES PRIX 7](#_Toc513818778)

[3-4 RETENUE DE GARANTIE 7](#_Toc513818779)

[3-5 AVANCE 7](#_Toc513818780)

[3-6 PAIEMENTS 7](#_Toc513818781)

[ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE 10](#_Toc513818782)

[ARTICLE 5 : APPLICATION DU CODE DU TRAVAIL 10](#_Toc513818783)

[ARTICLE 6 : DUREE 11](#_Toc513818784)

[ARTICLE 7 : REALISATION DU MARCHE ET CONSTATATION DE L’EXECUTION DES PRESTATIONS 12](#_Toc513818785)

[ARTICLE 8 : RESILIATION 12](#_Toc513818786)

[ARTICLE 9 : DECLARATIONS 12](#_Toc513818787)

[ARTICLE 10 : ACCEPTATION DE L’OFFRE 12](#_Toc513818788)

# ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHE

Le présent marché a pour objet l’exploitation et la maintenance des installations thermiques de type PFI, au collège Jeanne d’Albret à Pau.

# ARTICLE 2 : CONTRACTANT

Le contractant est une entreprise individuelle : compléter la rubrique (A)

Le contractant est une société : compléter la rubrique (B)

Le contractant est un groupement momentané d’entreprises : compléter la rubrique (C)

🞎 (A) Je soussigné, Nom et prénoms

* agissant en mon nom personnel
* Domicilié à : ⬩ Adresse complète : …………………………………………………………………………………………………

⬩ Numéro de téléphone : …………………………………………………………………………………………

* Immatriculé à l’INSEE : …………………...................................................................................................
* Numéro d’identité d’entreprise (SIREN) : …………………………………………………………………………………..…
* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) : ………………………………………………………………………………..
* Code d’activité économique principale (APE) : …………..…………………………………………………………………
* Numéro d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers : ……………………………

🞎 (B) Je soussigné, Nom et prénoms

* agissant au nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………

* Ayant son siège social à : ⬩ Adresse complète : …………………………………………………………………………….

⬩ Numéro de téléphone : ….…………………………………………………………………………………

* Immatriculé à l’INSEE : …………………...................................................................................................
* Numéro d’identité d’entreprise (SIREN) : …………………………………………………………………………………..…
* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) : ………………………………………………………………………………..
* Code d’activité économique principale (APE) : …………..…………………………………………………………………
* Numéro d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers : ……………………………

□ (C) Nous soussignés,

*A compléter* ***(1 fiche par entreprise)****, au choix, selon la nature de l’entreprise*

Nom et prénom :

agissant en mon nom personnel

* Domicilié à : ⬩ Adresse complète : …………………………………………………………………………………………………

⬩ Numéro de téléphone : …………………………………………………………………………………………

* Immatriculé à l’INSEE : …………………...................................................................................................
* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) : ………………………………………………………………………………..
* Code d’activité économique principale (APE) : …………..…………………………………………………………………
* Numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés (1) : ………………………………….…………

*ou*

Nom et prénom :

agissant en pour le nom et pour le compte de la société (2) : ………………………………………………………………

* Au capital de : ……………………………………………………………………………………………………………………………….
* Ayant son siège social à : ………………………………………………………………………………………………………………

⬩ Numéro de téléphone : …………………………………………………………………………………………

* Immatriculé à l’INSEE : …………………...................................................................................................
* Numéro d’identité d’établissement (SIRET) : ………………………………………………………………………………..
* Code d’activité économique principale (APE) : …………..…………………………………………………………………
* Numéro d’inscription au registre du commerce et des sociétés (1) : ………………………………….…………

(1) Remplacer, s’il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés par « répertoire des métiers »

(2) Intitulé complet et forme juridique de la société

Après avoir pris connaissance du cahier des charges et des documents qui y sont mentionnés, et après avoir fourni l’ensemble des pièces, certificats, attestations, sollicités dans le cadre de la présente consultation.

* m’engage, (nous engageons) sans réserve, conformément aux conditions et prescriptions des documents visés ci-dessus à exécuter les prestations objet du marché.
* affirme, (affirmons), sous peine de résiliation de plein droit dudit marché, que la société pour laquelle j’(nous) interviens (intervenons) est titulaire d’une police d’assurance garantissant l’ensemble des responsabilités qu’elle encourt :

COMPAGNIE :

N° POLICE :

L’offre présentée ne me (nous) liant que si son acceptation n’ (nous) est notifiée dans un délai de   
90 jours à compter de la date de remise des offres.

Dans le cas d’un groupement, l’entreprise ………………………………………………………………………….……………….

est mandataire des opérateurs économiques groupés : □ solidaires

□ conjoints

# ARTICLE 3 : PRIX DU MARCHE – RETENUE DE GARANTIE - AVANCE – PAIEMENTS

## 3-1 MONTANT DU MARCHE POUR LA DUREE TOTALE DU MARCHE, SOIT 36 MOIS.

Les prestations sont rémunérées par un prix global et forfaitaire dont le montant est de :

Montant hors TVA : € (en chiffres)

T.V.A. au taux de 20% soit : € (en chiffres)

Montant T.V.A. incluse : € (en chiffres)

(en lettres)

Les annexes N°………….au présent marché indiquent la nature et le montant des prestations que nous envisageons de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions du paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal, non révisable ni actualisable, de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter au nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché, cette notification est réputée emporter l'acceptation du sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que j'envisage (que nous envisageons) de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

Montant hors T.V.A. : …………………………………..………… €

( ………………………………. en chiffres)

Montant hors T.V.A. : €

( en lettres)

Il est envisagé de recourir à la co-traitance pour les montants figurant au tableau ci-après :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Co-traitants | Nature de la prestation | Montant Hors TVA | Montant TTC |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

#### Créances présentées au nantissement

La créance maximale que je (nous) pourrai (pourrons) présenter au nantissement est ainsi de :

|  |  |
| --- | --- |
|  | TTC €  (en chiffres) |

|  |  |
| --- | --- |
|  | TTC €  (en lettres) |

## 3-2 PRIX – MODALITES DE REGLEMENT – VARIATION

Le prix est établi hors TVA et est réputé comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l’emballage, à la manutention, à l’assurance, au stockage, au transport jusqu’au lieu de livraison et à l’installation.

Les prestations objet du marché sont traitées à prix forfaitaire.

Les modalités de règlement des sommes dues au titre du présent marché sont celles prévues aux articles 11 et 11.4 du C.C.A.G. / F.C.S.

Le délai global de paiement est de 30 jours.

## 3-3 VARIATION DES PRIX

Le prix est ferme et actualisable.

Le prix forfaitaire figurant à l’article 3-1 est réputé établi aux conditions économiques du mois de   
remise des offres. Ce mois est appelé « mois zéro » (MO).

L’actualisation est effectuée par application d’un coefficient donné dans CCAP (V-2 Variation des prix)

## 3-4 RETENUE DE GARANTIE

Il n’est pas effectué de retenue de garantie

## 3-5 AVANCE

Il n’est pas effectué d’avance.

## 3-6 PAIEMENTS

Le Pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché par virement administratif dans les conditions prévues à l’article VII – 2 du CCAP en faisant porter le montant au crédit :

□ **DU PRESTATAIRE UNIQUE**

Compte ouvert à l’organisme bancaire :………………………………………………………………………………………………

A : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Au nom de : ………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Sous le numéro : …………………………………………………………………………………………………………………………………

Code banque : Code guichet : Clé :

(joindre R.I.B. ou R.I.P.)

□ **DU GROUPEMENT**

* Paiement des sommes sur un compte unique

Les soussignés opérateurs économiques groupés autre que le mandataire, donnent par la présente au mandataire qui l’accepte, procuration à l’effet de percevoir pour leur compte les sommes dues en exécution du marché par règlement au compte ci-dessus du mandataire.

Le Pouvoir Adjudicateur se libérera des sommes dues en exécution du marché en faisant porter le montant au crédit :

Compte ouvert à l’organisme bancaire :………………………………………………………………………………………………

A : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Au nom de : ………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Sous le numéro : …………………………………………………………………………………………………………………………………

Code banque : Code guichet : Clé :

(joindre R.I.B. ou R.I.P.)

* Paiement des sommes sur des comptes séparés

Les paiements sont effectués suivant les modalités définies ci-après :

|  |  |
| --- | --- |
| REPARTITION DES PAIEMENTS EN % | ENTREPRISE |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

En faisant porter le montant au crédit des comptes suivants :

|  |
| --- |
| Cotraitant 1 :  Compte ouvert à  L’organisme bancaire :  A :  Au nom de : Sous le numéro : CléCode banque  Code guichet *(joindre UN RIB ou RIP)* |

|  |
| --- |
| Cotraitant 2 :  Compte ouvert à  L’organisme bancaire :  A :  Au nom de : Sous le numéro : CléCode banque  Code guichet *(joindre UN RIB ou RIP)* |

|  |
| --- |
| Cotraitant 3 :  Compte ouvert à  L’organisme bancaire :  A :  Au nom de : Sous le numéro : CléCode banque  Code guichet *(joindre UN RIB ou RIP)* |

|  |
| --- |
| Cotraitant 4 :  Compte ouvert à  L’organisme bancaire :  A :  Au nom de : Sous le numéro : CléCode banque  Code guichet *(joindre UN RIB ou RIP)* |

# ARTICLE 4 : PIECES CONSTITUTIVES DU MARCHE

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité :

* l’acte d’engagement comprenant l’offre de l’entreprise et le calendrier d’exécution annuel ;
* le CCAP ;
* le CCTP et ses annexes ;
* Le CCAG applicable aux prestations de services ;
* l’offre technique et environnementale du candidat.

# ARTICLE 5 : APPLICATION DU CODE DU TRAVAIL

Entreprise française

Le titulaire produit tous les 6 mois et jusqu’à la fin de l’exécution du contrat, les justificatifs suivants :

- Une **attestation sur l’honneur** relative au dépôt auprès de l'administration fiscale, de l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires, à la date de l'attestation ;

- Une **attestation de vigilance datant de moins de 6 mois** relative à la souscription des déclarations et aux paiements des cotisations sociales auprès de l’URSSAF ou d’une caisse de mutualité sociale agricole ou de régime d’assurance maladie ou d’assurance maternité des travailleurs indépendants des professions non agricoles **;**

- **Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (K ou K bis) ou carte d’identification justifiant de l’inscription au répertoire des métiers (extrait D1)** ou un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente ;   
- **Un récépissé du dépôt de déclaration** auprès d'un centre de formalités des entreprises (uniquement pour les entreprises en cours d’inscription) ;

-  **Une attestation sur l’honneur** relative à :

* A la réalisation du travail par des salariés employés régulièrement ;
* A la liste nominative des salariés étrangers employés et soumis à l'autorisation de travail.

En cas de non remise des documents susmentionnés par le titulaire, et après mise en demeure restée infructueuse, le marché peut être résilié aux torts du titulaire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques, lorsqu’il a contrevenu à l’article D8222-5 du code du travail. La mise en demeure est notifiée par écrit et assortie d’un délai d’un mois.

Entreprise étrangère

**LE CANDIDAT DOIT JOINDRE UNE TRADUCTION FRANÇAISE AUX DOCUMENTS REDIGES DANS UNE AUTRE LANGUE**

Le titulaire produit tous les 6 mois et jusqu’à la fin de l’exécution du contrat, les justificatifs suivants :

**- Un document mentionnant le numéro individuel d'identification** attribué à l’entreprise en application de l'[article 286 ter du code général des impôts](http://moniteurjuris.fr/contratspublics/document/01-LEGIARTI000026949956). Si le cocontractant n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France ;

***-* Un document attestant de la régularité de la situation sociale de l’entreprise** au regard du règlement (CE) n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale ou, à défaut, une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l’organisme français de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations sociales incombant au cocontractant et datant de moins de six mois ;

- **Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel** **ou un document équivalent** certifiant cette inscription ou un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel ;

- **Un document datant de moins de six mois émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel** et attestant de la demande d'immatriculation audit registre pour les entreprises en cours de création ;

**- Attestation sur l’honneur**, certifiant de la fourniture, à ses salariés, de bulletins de paie comportant les mentions prévues à l’article R.3243-1 ou de documents équivalents (uniquement lorsque l’entreprise emploie des salariés pour accomplir une prestation de services d’une durée supérieure à un mois) ;

**- Attestation sur l’honneur** **relative à la liste nominative des salariés étrangers soumis à autorisation de travail** comprenant pour chaque salarié, sa date d’embauche, sa nationalité, le type et le numéro d’ordre du titre valant autorisation de travail.

Lorsque les autorités compétentes du pays d'origine ou d'établissement du candidat ne délivrent pas les documents justificatifs équivalents à ceux mentionnés, ou lorsque ceux-ci ne mentionnent pas tous les cas d'interdiction de soumissionner, ils peuvent être remplacés par une déclaration sous serment ou, dans les pays où une telle procédure n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement.

En cas de non remise des documents susmentionnés par le titulaire, et après mise en demeure restée infructueuse, le marché peut être résilié aux torts du titulaire sans que celui-ci puisse prétendre à indemnité et, le cas échéant, avec exécution des prestations à ses frais et risques, lorsqu’il a contrevenu à l’article D8222-7 du code du travail. La mise en demeure est notifiée par écrit et assortie d’un délai d’un mois.

# ARTICLE 6 : DUREE

La prestation est exécutée sur une période de 36 (trente-six) mois à compter de la date fixée par l’ordre de service prescrivant de les commencer.

# ARTICLE 7 : REALISATION DU MARCHE ET CONSTATATION DE L’EXECUTION DES PRESTATIONS

Il est fait application des chapitres III et V du C.C.A.G. / F.C.S.

# ARTICLE 8 : RESILIATION

Il est fait application du chapitre VI du C.C.A.G. / F.C.S.

# ARTICLE 9 : DECLARATIONS

Fait **en un seul original**, à ……………………………………………………………, le ……………………………………………….

Mention(s) manuscrite(s)

« Lu et approuvé »

Signature(s) **originale(s)** du (ou des) prestataire(s)

# ARTICLE 10 : ACCEPTATION DE L’OFFRE

Est acceptée la présente offre

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

A Pau, le

|  |  |
| --- | --- |
| MARCHES PUBLICS  **declaration de sous-traitance[[1]](#footnote-1)** | **DC4** |

*Le formulaire DC4 est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les soumissionnaires ou titulaires de marchés publics pour présenter un sous-traitant. Ce document est fourni par le soumissionnaire ou le titulaire à l’acheteur soit au moment du dépôt de l’offre – en complément des renseignements éventuellement fournis dans le cadre H du formulaire DC2 – soit en cours d’exécution du marché public.*

*Il est rappelé qu’en application de l’article 4 de l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, le vocable de « marché public » recouvre également les accords-cadres s’exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l’émission de bons de commande, les marchés subséquents, les marchés spécifiques conclus dans le cadre d’un système d’acquisition dynamique et les marchés de partenariat.*

|  |
| --- |
| **A - Identification de l’acheteur.** |

◼ Désignation de l’acheteur :

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ; en cas de publication d’une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)*

◼ Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l’article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ou à l’article 117 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité (nantissements ou cessions de créances) :

*(Indiquer l’identité de la personne, ses adresses postale et électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie.)*

|  |
| --- |
| **B - Objet du marché public.** |

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l’avis d’appel à la concurrence ou l’invitation à confirmer l’intérêt ; en cas de publication d’une annonce au JOUE ou au BOAMP, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l’indication du numéro de référence attribué au dossier par l’acheteur est également une information suffisante. Toutefois, en cas d’allotissement, identifier également le ou les lots concernés par la présente déclaration de sous-traitance.)*

|  |
| --- |
| **C - Objet de la déclaration du sous-traitant.** |

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

*(Cocher la case correspondante.)*

un document annexé à l’offre du soumissionnaire

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement *(sous-traitant présenté après attribution du marché)*

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du …………. .

|  |
| --- |
| **D - Identification du soumissionnaire ou du titulaire du marché public.** |

 Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l’adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

**** Forme juridique du soumissionnaire individuel, du titulaire ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) :

**** En cas de groupement momentané d’entreprises, identification et coordonnées du mandataire du groupement :

|  |
| --- |
| **E - Identification du sous-traitant.** |

 Nom commercial et dénomination sociale de l’unité ou de l’établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l’adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d’identification européen ou international ou propre au pays d’origine de l’opérateur économique issu d’un répertoire figurant dans la liste des [ICD](http://metadata-stds.org/Document-library/Draft-standards/6523-Identification-of-Organizations/ICD_list.htm) :

**** Forme juridique du sous-traitant (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) et numéro d’enregistrement au registre du commerce, au répertoire des métiers ou auprès d’un centre de formalité des entreprises :

◼  Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d’engager le sous-traitant : *(Indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. En MDS, joindre en annexe un justificatif prouvant l’habilitation à engager le sous-traitant. Pour les autres marchés publics, ce document sera à fournir à la demande de l’acheteur.)*

**** Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2003:124:0036:0041:fr:PDF) ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=83BCBFC60390609F22C124D22345B382.tpdila22v_1?idArticle=LEGIARTI000033669891&cidTexte=LEGITEXT000005621315&dateTexte=20170428) ?

Oui   Non

**** Pour les **marchés publics de défense ou de sécurité** passés par les services du ministère de la défense uniquement **et** à condition que le marché public concerné soit un marché public de service ou de travaux ou un marché public de fournitures nécessitant des travaux de pose ou d’installation ou comportant des prestations de service (2ème alinéa de l’Art. 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité), le sous-traitant est-il lié au titulaire ?

Oui   Non

|  |
| --- |
| **F - Nature et prix des prestations sous-traitées** |

*(Reprendre les éléments concernés tels qu’ils figurent dans le contrat de sous-traitance)*

◼  **Nature des prestations sous-traitées** :

◼ Dans les **marchés de défense et de sécurité**, lieu d’exécution des prestations sous-traitées :

◼ **Montant des prestations sous-traitées :**

Dans le cas où le sous-traitant a droit au paiement direct, le montant des prestations sous-traitées indiqué ci-dessous, revalorisé le cas échéant par application de la formule de variation des prix indiquée *infra*, constitue le montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant.

**a)** Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de prestations ne relevant pas du b) ci-dessous :

* Taux de la TVA : …………………………………..
* Montant HT : …………………………..
* Montant TTC : …………………………

**b)** Montant du contrat de sous-traitance dans le cas de travaux sous-traités relevant de [l’article 283-2 nonies du code général des impôts](http://legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000028418301&cidTexte=LEGITEXT000006069577) :

* Taux de la TVA : auto-liquidation (la TVA est due par le titulaire)
* Montant hors TVA : …………………………..

◼  **Modalités de variation des prix** :

◼ **Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct***(tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC sauf certains marchés passés par les services de la défense :* [*article 135 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016*](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/3/25/EINM1600207D/jo/article_135) *relatif aux marchés publics ou* [*article 124 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016*](https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2016/3/25/EINM1602969D/jo/article_124) *relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité)* :

*(Cocher la case correspondante.)*  OUI  NON

|  |
| --- |
| **G - Conditions de paiement** |

◼ Compte à créditer :

*(Joindre un relevé d’identité bancaire ou postal.)*

Nom de l’établissement bancaire :

Numéro de compte :

◼ Le sous-traitant demande à bénéficier d’une avance :  OUI  NON

*(Cocher la case correspondante.)*

|  |
| --- |
| **H - Capacités du sous-traitant.** |

*(Nota* : Sauf pour les marchés de défense et de sécurité, ces renseignements ne sont nécessaires que lorsque l’acheteur les exige et qu’ils n’ont pas été déjà transmis dans le cadre du DC2 -voir rubrique H du DC2.)

**H1 -** Récapitulatif des informations et renseignements (marchés publics hors MDS) ou des pièces (MDS) demandés par l’acheteur dans les documents de la consultation qui doivent être fournis, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de son aptitude à exercer l’activité professionnelle concernée, ses capacités économiques et financières ou ses capacités professionnelles et techniques :

* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………
* ……………………………………………………………………………………

**H2 -** Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable également aux MDS, lorsque l’acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l’article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

|  |
| --- |
| **I - Attestations sur l’honneur du sous-traitant au regard des interdictions de soumissionner** |

**I1 - Le sous-traitant déclare sur l’honneur** :

1. n’entrer dans aucun des cas d’interdiction de soumissionner prévus aux articles [45](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=6F391D274FAD489BFC4EF64955FF6DA0.tpdila13v_1?idArticle=LEGIARTI000030922261&cidTexte=JORFTEXT000030920376&categorieLien=id&dateTexte=20160401) et [48](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=6F391D274FAD489BFC4EF64955FF6DA0.tpdila13v_1?idArticle=LEGIARTI000030922267&cidTexte=JORFTEXT000030920376&dateTexte=20160401&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=) de l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics (\*) ;
2. au surplus, dans l’hypothèse d’un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l’un des cas d’interdiction de soumissionner prévus à l’articles [46](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=6F391D274FAD489BFC4EF64955FF6DA0.tpdila13v_1?idArticle=LEGIARTI000030922263&cidTexte=JORFTEXT000030920376&dateTexte=20160401&categorieLien=id&oldAction=&nbResultRech=) de l’ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.

Afin d’attester que le sous-traitant n’est pas dans un de ces cas d’interdiction de soumissionner, cocher la case suivante :

(\*) Dans l’hypothèse où le sous-traitant est admis à la procédure de redressement judiciaire, son attention est attirée sur le fait qu’il devra prouver qu’il a été habilité à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d’exécution du marché public.

**I2 – Documents de preuve disponibles en ligne** (applicable également aux MDS, lorsque l’acheteur a autorisé les opérateurs économiques à ne pas fournir ces documents de preuve en application du premier alinéa de l’article 45 du décret n° 2016-361 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics de défense ou de sécurité) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l’ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

*(Si l’adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)*

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

|  |
| --- |
| **J - Cession ou nantissement des créances résultant du marché public.** |

*(Cocher les cases correspondantes.)*

**1ère hypothèse**  La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial**.

Le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous‑traitant, dans les conditions prévues à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l’article 126 du décret n° 2016-361.

En conséquence, le titulaire produit avec le DC4 :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

**2ème hypothèse**  La présente déclaration de sous-traitance constitue un **acte spécial** **modificatif** :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité, prévus à l'article 137 du décret n° 2016-360 ou à l’article 126 du décret n° 2016-361, qui est joint au présent DC4 ;

OU

l’exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie :

* soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée,
* soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible.

Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

|  |
| --- |
| **K - Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant.** |

(*Nota*: Lorsque le DC4 est fourni durant la procédure de passation du marché en annexe de l’offre du soumissionnaire, il appartient à ce dernier de vérifier si, dans le cadre de la procédure concernée, la signature de ce formulaire est ou non exigée par l’acheteur à ce stade  ; si le DC4 n’a pas été signé, l’acheteur, une fois le marché attribué, renvoie au titulaire le DC4 complété afin que ce dernier le retourne signé de lui-même et de son sous-traitant. L’acheteur pourra alors notifier au titulaire le marché, auquel sera annexé ce document, ce qui emportera agrément et acceptation des conditions de paiement du sous-traitant)

A , le A , le

|  |  |
| --- | --- |
| Le sous-traitant :  *(personne identifiée rubrique E du DC4)* | Le soumissionnaire ou le titulaire :  *(personne identifiée rubrique C1 du DC2)* |

Le représentant de l’acheteur, compétent pour signer le marché public, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A , le

Le représentant de l’acheteur :

En cas d’envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

*(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire.)*

|  |
| --- |
| **L - Notification de l’acte spécial au titulaire.** |

*(Une copie de l'original du marché ou du certificat de cessibilité ou, le cas échéant, de l'acte spécial, doit être remise à chaque sous-traitant bénéficiant du paiement direct par l'acheteur public.)*

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire reçoit à titre de notification une copie du présent acte spécial :

A , le

Date de la de

Date de la dernière mise à jour : 31/07/2017.

1. Document facultatif disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l’économie. [↑](#footnote-ref-1)